



BULLES de MÉMOIRE

Les grands conflits du xx^e siècle racontés en BD

11^e
édition

LES ANIMAUX ET LA GUERRE

Bulles de Mémoire est un concours BD organisé par



financé par



soutenu par

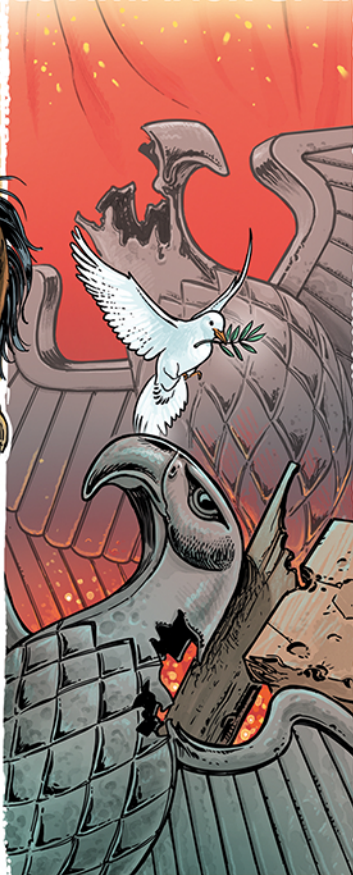
OFAJ
DFJW

Par groupe
ou
en candidat libre

2 à 5 planches
en format A4

ou
1 à 3 planches
en format A3

A rendre pour le
31 mars 2025



POUR VOUS
INSCRIRE

1



2

J'envoie mes planches et ma candidature
au Référent Régional mémoire de ma région.

+ INFOS

www.onac-vg.fr

@bullesdememoire

Avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse





1/ OBJET DU CONCOURS

Le but de ce concours est de réaliser une bande dessinée pour mettre en lumière un événement, une rencontre, un fait historique... en lien avec le sujet de l'édition 2024-2025 :



"LES ANIMAUX ET LA GUERRE"



L'histoire doit s'inscrire dans un des conflits de 1870 à nos jours dans lesquels la France s'est engagée. Le sens du concours n'est pas tant de dessiner la guerre que de dessiner à propos de la guerre et de ses conséquences (sentiments, traumatisme...). Ce concours s'attache à valoriser l'histoire racontée, celle d'une réflexion de combattant, victime ou témoin de la guerre. Le sujet laisse le choix aux auteurs de s'intéresser à des thèmes variés tels que l'animal héroïque, figure symbolique, nuisible ou encore victime de guerre. . .

2/ MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les collégiens, lycéens et jeunes de niveau équivalent peuvent participer en candidat libre ou en groupe.

● En candidat libre (candidature individuelle sans encadrement)

Cette catégorie s'adresse à de jeunes auteurs qui souhaitent présenter une BD élaborée sur leur temps libre.

● En groupe encadré (de 2 à 5 personnes maximum)

Cette catégorie autorise deux types de participation collective :

● **Dans un cadre scolaire** : un enseignant peut former un ou plusieurs groupes à l'intérieur de sa classe à partir du moment où ceux-ci rendent des travaux indépendants les uns des autres.

● **Hors cadre scolaire** : les encadrants de diverses structures pédagogiques, sociales ou culturelles (voir liste dans le règlement) peuvent inscrire les jeunes à la catégorie dont ils sont responsables dans cette catégorie.

3/ CALENDRIER

Avant le 31 mars 2025

▶ Les participants doivent compléter le formulaire en ligne : _____

▶ Les participants doivent adresser un dossier par voie numérique et par voie postale comprenant :

- leur bande dessinée ;
- une note d'intention ;
- la ou les photocopie(s) de leur(s) carte(s) d'identité ;
- la fiche d'inscription ;

au référent mémoire de l'ONaCVG de leur région.

▶ Voir règlement du concours : <https://www.onac-vg.fr/bulles-de-memoire>

Les bandes dessinées doivent être rendues, accompagnées de tous documents complémentaires, avant le 31 mars 2025



Pour davantage de renseignements, rendez-vous sur :

<https://www.onac-vg.fr/bulles-de-memoire> •  @bullesdememoire